



# Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 21 mars 2019

## AVIS A LA POPULATION

No 05/19

### AVIS DE CONSTRUCTION

---

Requérant : David Gogniat, Les Rotchets 43b, 2718 Lajoux

Projet : **Construction d'un hangar pour fourrage et machines agricoles**, sur la parcelle N° 118 sise au lieu-dit « La Fontaine » en zone agricole (ZA).

Genre : Matériaux : Fondations et murets béton + ossature bois

Façades : Tôle thermolaquée, teinte RAL 1019 (gris-beige)

Toiture : Tôle thermolaquée, teinte RAL 8012 (rouge-brun)

Dimensions : Longueur : 40 m                      Largeur : 20 m

   Hauteur : 7.60 m                      Hauteur totale : 10.35 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **23 avril 2019**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

### INFORMATION POUR LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

---

Requérants : **Mme Marianne Gogniat-Devain et M. Philippe Gogniat**,  
Le Bout Dessus 37, 2718 Lajoux

Projet : Pose de panneaux photovoltaïques sur le pan Ouest du bâtiment n°37a sis sur la parcelle N°12 sise au lieu-dit « Le Bout Dessus » en zone centre (CA).

Surface : 17 m<sup>2</sup>

## AVIS DE CONSTRUCTION

---

Requérant : **M. Gilbert Brahier**, Le Bout Dedô 67, 2718 Lajoux

Projet : **Démolition du bâtiment existant anciennement 67c et construction de garages**, sis sur la parcelle n°92 au lieu-dit « Pré d'Erard » en zone centre (CA).

Genre : Matériaux : Béton et partie du haut en bois brun

Façades : Béton et lames de bois brun

Toiture : Tuiles rouges

Dimensions : Longueur : 6.40 m      Largeur : 5.90 m

Hauteur totale : 5.90 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **01 avril 2019**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

### **RAPPEL - SEANCE D'INFORMATION – DEFIBRILLATEUR**

---

Suite à la pose d'un défibrillateur dans l'entrée du bâtiment N°59b (Poste), le Conseil communal, en collaboration avec la Fondation RéaJura, vous propose une séance d'information, qui aura lieu le :

**Samedi 23 mars 2019 de 09h30 à 11h00**

**À l'école primaire de Lajoux**

Cette matinée est ouverte à toutes et tous, sans inscription préalable. Cafés et croissants vous seront offerts.

### **RAPPEL - AVIS AUX APPRENTI(E)S ET ETUDIANT(E)S**

---

Nous informons tous les apprenti(e)s et étudiant(e)s que leur bourse communale pour l'année scolaire 2018/2019 est disponible à la recette communale de Lajoux durant les heures d'ouverture :

Dès le lundi **25 mars 2019** jusqu'au vendredi **31 mai 2019**

**PLUS AUCUNE BOURSE NE SERA VERSEE APRES LE VENDREDI 31 MAI 2019**

## **RAPPEL - MISE EN LOCATION D'UN LOCAL DE BRICOLAGE OU DE STOCKAGE**

---

Le Conseil communal met en location un local de bricolage ou de stockage dans le bâtiment situé au Bout Dedô 66b (Dépôt de l'ouvrier communal).

### **DISPONIBLE DE SUITE**



Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent s'adresser directement auprès du secrétariat communal ou de Julien Gogniat (079/633.10.38) conseiller communal, responsable du dicastère.

## **RAPPEL - SIS LA COURTINE - RECRUTEMENT**

---

Le SIS La Courtine organise une matinée de recrutement le samedi 11 mai 2019 de 08h00 à 11h00 au hangar de Lajoux (à côté de la déchetterie).

Toutes les personnes intéressées à incorporer le SIS, âgées entre 22 et 50 ans, sont les bienvenues pour découvrir le matériel et les activités du SIS.

## **RAPPEL - DECLARATION D'IMPOTS POUR L'ANNEE 2018**

---

Nous rappelons à celles et ceux qui n'ont pas encore rendu leur déclaration 2018 de le faire le plus rapidement possible. Vous avez la possibilité d'obtenir une prolongation de remise de DI, avec des raisons de circonstances exceptionnelles à l'administration communale ou directement au service des contributions.

**Toutefois, nous tenons à vous informer qu'avec la nouvelle loi d'impôts (Postnumerando) entrée en vigueur en 2001, tous les rappels sont soumis à amende.**

De plus, il y va de l'intérêt de chacune et chacun de rendre sa DI au plus vite, afin de connaître rapidement son revenu imposable définitif, ce qui pourrait éviter des désagréments ou de mauvaises surprises.

## **RAPPEL - DOSSIER DE PRESENTATION DE LA MAISON DES ŒUVRES**

---

Les personnes ayant réservé un/des dossier/s de présentation de la Maison des Œuvres peuvent aller le/s retirer au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Des exemplaires supplémentaires sont à disposition au bureau communal au prix de Fr. 25.-.